



19 mai 2011

## CONFERENCE DE PRESSE

### La future PAC après 2013 : premier projet d'avis examiné sous la nouvelle mandature du CESE

---

**Séance plénière des 24 et 25 mai 2011**

Symbole incontestable et élément moteur de l'intégration européenne, la politique agricole dispose d'un budget faisant l'objet d'un accord qui expirera en 2013. Des discussions et des consultations ont été engagées depuis 2010 à tous les niveaux, national et communautaire, pour réfléchir à ce que devra être la PAC au-delà, c'est-à-dire vraisemblablement jusqu'en 2020. Cette vaste phase de concertation s'achèvera au début de l'été prochain au moment où les négociations proprement dites débiteront. Dans un contexte marqué par le défi alimentaire au niveau mondial, par la volatilité croissante des prix agricoles et alimentaires, et au regard des enjeux que représente l'agriculture, considérée au sens large, pour notre pays, en termes d'emplois, d'activité économique, de développement des territoires, de gestion des ressources et des espaces naturels, le CESE a souhaité apporter son expertise citoyenne au débat et formuler des préconisations pour la future PAC. La Commission a dessiné les objectifs de la réforme de la PAC : production alimentaire viable, gestion durable des ressources naturelles, mesures en faveur du climat, développement territorial équilibré. C'est à l'aune de ces objectifs que le CESE formule ses préconisations.

La section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation a confié à M. Régis Hochart, membre des personnalités qualifiées et issu de la Confédération paysanne, le soin de défendre le projet d'avis présenté en séance plénière. Cet avis sera le premier rendu sous la présidence de Jean-Paul Delevoye.

Renouvelé aux deux tiers en novembre 2010, le CESE entend notamment affirmer plus avant sa compétence environnementale à l'aube de cette nouvelle mandature dont le rajeunissement et la féminisation sont à souligner.

## Un point presse

en présence du Président du Cese Jean-Paul Delevoye, de la Présidente de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation Joseph Giroud et du Rapporteur du projet d'avis Régis Hochart, se tiendra :

**le 25 mai, à l'issue du vote de l'avis, aux environs de 16h30**

Les séances plénières sont ouvertes au public et aux journalistes. Pour visionner les interviews des experts auditionnés en vue de la préparation des avis, consultez [lecese.fr](http://lecese.fr)

Inscriptions sur : [presse@lecese.fr](mailto:presse@lecese.fr)

### Contact presse

Christine Tendel  
Conseiller presse Cabinet - Directrice de la communication  
Tel : 01.44.43.61.53 | Mobile : 06.74.22.75.62

Conseil Economique Social et Environnemental  
9, place d'Iéna - 75775 Paris cedex 16  
[www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)